CONCOURS
DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS
DES ÉCOLES

PRÉPARER LA PREMIÈRE ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

PRÉPARER LA PREMIÈRE ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

TOME 1 : FRANÇAIS

Mis en forme par Annie JONQUIÈRE

CNED Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Les cours du Cned sont strictement réservés à l'usage privé de leurs destinataires et ne sont pas destinés à une utilisation collective. Les personnes qui s'en serviraient pour d'autres usages, qui en feraient une reproduction intégrale ou partielle, une traduction sans le consentement du Cned, s'exposeraient à des poursuites judiciaires et aux sanctions pénales prévues par le Code de la propriété intellectuelle. Les reproductions par reprographie de livres et de périodiques protégés contenues dans cet ouvrage sont effectuées par le Cned avec l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (20 rue des Grands Augustins, 75006 Paris).

© Cned Toulouse
5CH65TEPA0113

Destiné à la préparation de la première épreuve d'admissibilité du CRPE, cet ouvrage synthétique vise plus particulièrement les épreuves qui concernent le français, qui vous seront présentées en détail, après quelques informations et conseils pour vous guider dans votre travail.

Une première partie sera consacrée à l'épreuve de synthèse, d'analyse et de commentaire. Une introduction méthodologique posera tout d'abord la démarche de cet exercice formel avant que chaque exercice ne soit détaillé. Nous verrons comment faire une synthèse avec un accompagnement « pas à pas », de la prise de contact avec le sujet jusqu'à la rédaction finale. Sans être aussi précis, le traitement de l'analyse et du commentaire, sera également illustré par des sujets 0 émanant du ministère et d'autres provenant de nos archives.

Une seconde partie sera consacrée aux questions de langue. Introduits par quelques conseils de méthodologie trois chapitres traiteront des savoirs fondamentaux nécessaires à maîtriser en langue pour les épreuves d'admissibilité du CRPE, qui correspondent au bagage grammatical attendu chez tout élève à la fin de l'école élémentaire en grammaire, orthographe et lexique.

Pour l'ensemble de cet ouvrage, surtout en ce qui concerne la langue, nous avons souhaité aller à l'essentiel, opération délicate si l'on veut éviter l'écueil d'une réduction trompeuse. Pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans la connaissance ou la perception d'une notion, nous avons regroupé les compléments d'information dans le recueil intitulé *Culture professionnelle* accessible sur le site de la formation en ligne. On y trouvera des développements et des précisions, non indispensables pour les épreuves d'admissibilité mais cependant utiles pour prendre du recul par rapport à tout ce qui sous-tend un apprentissage satisfaisant des compétences d'expression, de lecture et d'écriture. Ces précisions ou développements seront signalés dans le corps du texte par une mention « Voir Culture Pro. ».

Nous souhaitons que cet ouvrage vous permettra d'identifier au mieux les savoirs et compétences à maîtriser pour les épreuves d'admissibilité. Avec un travail régulier, nous ne doutons pas que la réussite sera au bout du chemin.

Nous vous souhaitons bon courage ! ■

AVANT-PROPOS 5

INTRODUCTION

1. Le cours mode d'emploi 13
- **1.1. Les supports de cours** 13
- **1.2. Les modalités de travail : quelques conseils préliminaires** 13

2. L'épreuve de français 14
- **2.1. Présentation de l'épreuve de français** 14
- **2.2. Définition de l'épreuve** 14
- **2.3. Relations avec les programmes pour l'école de 2008** 16
- **2.4. Utilisation du cours du Cned pour traiter l'épreuve de français** 16
- **2.5. Analyse de l'épreuve de français à l'admissibilité** 16

PREMIÈRE PARTIE : synthèse, analyse, commentaire

Introduction méthodologique 23

SYNTHÈSE

Un sujet de synthèse « pas à pas » 31

1. Compréhension des textes 35
2. Préparation du plan 37
3. Étape rédactionnelle 38
4. Étape de révision et d'autoévaluation 40

ANALYSE

1. Étude des sujets zéro 45
   1.1. Premier sujet zéro 45
   1.2. Deuxième sujet zéro 50
2. Exemple d'un sujet d'archive 59

COMMENTAIRE

DEUXIÈME PARTIE : langue

Introduction méthodologique 75

GRAMMAIRE

1. Éléments théoriques
   1.1. Présentation 83
      1.1.1. Deux démarches opposées : orientation ascendante et orientation descendante 83
      1.1.2. Grammaire analytique (grammaire de phrase)/ grammaire de production (grammaire de texte) 84
      1.1.3. Le problème des unités 84

1.2. La phrase 85
      1.2.1. Classement des phrases selon la nature de l'élément central 86
      1.2.2. Classement des phrases selon les types 87
      1.2.3. Classement des phrases selon les formes 87
   1.3. Les propositions 88
      1.3.1. Les différentes sortes de propositions 89
      1.3.2. Les propositions subordonnées 89
         A. L'élément introducteur de la proposition subordonnée 89
         B. La tête à laquelle se rattache la proposition 89
   1.4. Le groupe 91
   1.5. Le mot 91
2. Grammaire de phrase 92
   2.1. La nature des mots 92
      2.1.1. Les mots grammaticaux 93
         A. Les déterminants 94
            ➢ Les articles définis 94
            ➢ Les articles indéfinis 94
            ➢ Les déterminants démonstratifs 94
            ➢ Les déterminants possessifs 94
            ➢ Les déterminants indéfinis 95
            ➢ Les adjectifs numéraux 95
         B. Les pronoms 98
         C. Les conjonctions 103
            ➢ Les conjonctions de coordination 103
            ➢ Les conjonctions de subordination 105
         D. Les prépositions 107
         E. Les adverbes 109
      2.1.2. Les mots lexicaux 112
         A. Les noms 113
         B. Les adjectifs 114
            ➢ Les degrés des adjectifs 115
            ➢ Reconnaître un adjectif 116

C. Les verbes 118
➢ Les différentes composantes du classement des temps 119
• La notion de mode 119
• La notion de temps 121
➢ La morphologie verbale 122
• Les différentes composantes d'une forme verbale 122
• Les bases verbales 123
• Les morphèmes de personne 125
a. À l'oral 125
b. À l'écrit 125
• Vers une perception simplifiée des terminaisons verbales 126
2.2. La fonction des mots 127
2.2.1. La fonction sujet 127
2.2.2. La fonction complément 128
A. Les compléments d'objet 128
➢ Le complément d'objet direct 128
➢ Le complément d'objet indirect 128
B. Les compléments circonstanciels 129
C. Les attributs 130
D. L'épithète et le complément du nom 131
3. Grammaire de texte 132
3.1. Présentation 132
3.2. La désignation : reprises et substituts 133
3.2.1. Inventaire des différents types de substituts 133
A. Substitution grammaticale 134
B. Substitution lexicale 136
3.2.2. L'anaphore sous un angle sémantique 138
A. Reprise fidèle 138
B. Reprise partielle 138
C. Reprise conceptuelle 139
3.2.3. Fonctionnement textuel des substituts 139
A. La première mention 139
B. Les indices qui relient les différentes désignations 141
C. La progression thématique 142

3.3. Le système verbal : valeurs et emplois 144
3.3.1. Le système du récit (plan non embrayé) 146
A. Dans le cadre de l'opposition entre arrière-plan et premier plan 146
B. Les indications chronologiques 148
3.3.2. Le système du discours (plan embrayé) 150
3.4. Les connecteurs 153
3.5. Le discours rapporté 154
3.5.1. Le discours direct 154
A. Sur le plan formel 154
B. Sur le plan des moyens grammaticaux 155
3.5.2. Le discours transposé 155
A. Le discours indirect 156
B. Le discours indirect libre 156
3.5.3. Le discours narrativisé 157

ORTHOGRAPHE

1. L'orthographe du français 159
1.1. Plusieurs systèmes d'écriture 159
1.2. Les difficultés de l'orthographe française : phonème et graphème 160
2. Le plurisystème graphique français 161
2.1. Le système phonogrammique 163
2.2. Le système morphogrammique 163
2.3. Le système logogrammique 164
3. La ponctuation et les signes diacritiques 165
3.1. La ponctuation 165
3.2. Les accents et autres signes 167
3.2.1. Les accents 167
3.2.2. Autres signes 167

LEXIQUE

Introduction 169

1. La perspective diachronique 169

2. La perspective synchronique 170

2.1. La morphologie lexicale 170

2.1.1. La dérivation 171

2.1.2. La composition 175

A. La composition savante 176

B. La composition non savante 177

2.2. La description sémantique et les relations lexicales 180

2.2.1. Les relations liées à l'identité 181

A. Identité du signifiant : homonymie 181

B. Identité du signifié : synonymie et antonymie 182

2.2.2. Les relations hiérarchiques entre les termes 183

2.2.3. La relation de transfert à travers la notion de métonymie 184

3. La création lexicale 184

4. Les registres de langue 186

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

1. Le cours mode d'emploi

1.1. Les supports de cours

Comment est prise en compte la préparation au concours dans la conception du cours « Préparer la première épreuve écrite d'admissibilité du CRPE » ?

- par un **entraînement spécifique**, grâce :
  - au cours « Préparer l'épreuve de français et d'histoire, géographie et instruction civique et morale » (tomes 1 et 2) ;
  - aux 2 devoirs à envoyer pour correction ;
  - aux corrigés des devoirs.
- par un **apprentissage intégré** sur notre site Internet.

Le site renferme des **documents complémentaires** et des **activités en ligne** pour que vous vous appropriiez les notions et des éléments de réponse vous permettant une autoévaluation ; de plus, vous trouverez également des extraits d'anciens sujets de concours avec des propositions de correction afin que vous pratiquiez un **entraînement régulier**.

Vous verrez que la lecture de corrigés peut être, au cours de l'apprentissage, formative. Mais l'entraînement au concours doit se faire dans les conditions réelles pour mettre le maximum de chances de votre côté.

1.2. Les modalités de travail : quelques conseils préliminaires

Vous avez compris que votre entraînement au concours comporte plusieurs étapes : tout apprentissage est progressif. Mais la question que vous vous posez sans doute est : **comment se préparer au concours en travaillant seul ?**

Le CRPE est un parcours d'endurance qui comporte des épreuves nombreuses réparties sur un temps long ; d'abord les deux épreuves d'admissibilité (français, histoire-géographie et instruction civique et morale ; mathématiques, sciences expérimentales et technologie), puis les différentes épreuves de l'admission. Cependant, on ne se prépare à l'endurance que par l'endurance.

Régularité dans le travail

Il importe que, après avoir pris connaissance de l'ensemble du programme traité dans le cours, vous prévoyiez **une programmation de votre travail** sur le temps annuel dont vous disposez (vous retrouverez ces notions de programme et de programmation dans la gestion de la classe). Vous éviterez ainsi les impasses, ainsi que le découragement devant la quantité de documents et de travail requis.

Fréquence de l'activité

Les différents types de travaux que nous vous proposons (activités en ligne d'appropriation des notions, sujets d'entraînement, devoirs) donnent sens à vos apprentissages notionnels : c'est en faisant que vous comprendrez ce qu'il vous faut apprendre et en apprenant, vous vous constituerez des outils pour faire.

Voyons maintenant en quoi consistent les épreuves du concours auxquelles vous vous préparez.

2. L'épreuve de français

2.1. Présentation de l'épreuve de français

Les modalités qui définissent le Concours de recrutement de professeurs des écoles, à partir de la session 2011, sont fixées par l'arrêté du 28 décembre 2009 (qui abroge celui du 10 mai 2005), paru au J.O. du 6 janvier 2010[1].

2.2. Définition de l'épreuve (par l'arrêté du 28 décembre 2009)

L'admissibilité comporte deux groupes d'épreuves :

- une épreuve de français et d'histoire, géographie et instruction civique et morale, d'une part ;
- une épreuve de mathématiques et de sciences expérimentales et technologie, d'autre part.

Le premier groupe d'épreuves comporte donc deux blocs, dont seul le premier concerne le français.

(voir tableau 1er groupe d'épreuves ci-après)

[1] On trouve cet arrêté en ligne à l'adresse suivante :
http://www.education.gouv.fr/cid50156/organisation-des-concours-de-recrutement-des-enseignants.html

1er groupe d'épreuves	
Français (noté sur 12 points)	**Histoire, géographie et instruction civique et morale (noté sur 8 points)**
1. *« Le candidat doit répondre, sous la forme d'une analyse, d'une synthèse ou d'un commentaire, à une question relative à un texte ou à un ensemble de textes littéraires ou documentaires dont certains peuvent avoir trait à l'acquisition et à l'enseignement du français. La production écrite du candidat doit permettre au jury d'évaluer son aptitude au raisonnement, à la structuration ordonnée d'une pensée logique ainsi que sa capacité à exposer de façon claire, précise et simple une problématique complexe. »* Nombre de points attribués : 6 **2.** *« Il doit ensuite répondre à trois questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique. »* Nombre de points attribués : 6	*« Le candidat répond à des questions d'histoire (y compris histoire des arts), de géographie, d'instruction civique et morale ayant trait à des notions inscrites dans les programmes du premier degré. Ces questions peuvent prendre appui sur des documents. »* Nombre de points attribués : 8

L'ensemble du 1er groupe d'épreuves est donc noté sur 20, avec le coefficient 3. La durée totale est de quatre heures.

Deux remarques importantes :

- dans chaque épreuve écrite, il est tenu compte, à hauteur de trois points maximum, de la correction syntaxique et de la qualité orthographique de la production des candidats ;
- toute note égale à 0 à l'une des épreuves des concours est éliminatoire.

Le premier groupe d'épreuves vise à évaluer :

« - la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement dans ces domaines, en référence aux programmes de l'école primaire ;

- la connaissance et la maîtrise de la langue française, en particulier la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire ;

- la capacité à comprendre et exploiter des textes ou des documents pour en faire une analyse, une synthèse ou un commentaire rédigé avec clarté et précision, conformément aux exigences de polyvalence attachées au métier de professeurs des écoles. »

Concernant spécifiquement l'épreuve de français, il est ajouté que *« la production écrite du candidat doit permettre au jury d'évaluer son aptitude au raisonnement, à la structuration ordonnée d'une pensée logique ainsi que sa capacité à exposer de façon claire, précise et simple une problématique complexe »*.

2.3. Relations avec les programmes pour l'école de 2008

Le programme du CRPE doit être mis en relation avec les programmes pour l'école de 2008, tels qu'ils ont été définis par le B.O. hors série n° 3 du 19 juin 2008 accessible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm.

D'autres documents sont en lien avec ces programmes :

- le *Socle commun de connaissances et de compétences*, CNDP, 2008 ;
- la brochure *Lire au CP* en lien avec les Instructions de 2008[2] et les ressources concernant le domaine *Savoir parler, lire, écrire,* que vous pouvez trouver sur le site Eduscol[3]. Ils ont été réactualisés en janvier 2010.

Pour les questions portant spécifiquement sur la grammaire, l'orthographe et le lexique, le programme de référence est celui du collège, lui aussi sur le site Eduscol.

Vous devez consulter tous ces documents officiels et en avoir une bonne connaissance, aussi bien pour les épreuves d'admissibilité que d'admission.

2.4. Utilisation du cours du Cned pour traiter l'épreuve de français

Le cours du Cned se compose de 2 fascicules :

- cet ouvrage-ci, qui présente les savoir et savoir faire indispensables pour préparer l'épreuve d'admissibilité ;
- l'ouvrage (en ligne) « Culture professionnelle » qui apporte des compléments intéressants pour un futur professeur des écoles.

Pour l'admissibilité :

• La première partie de l'épreuve (analyse, synthèse ou commentaire de documents) peut porter sur des textes relatifs à « *l'acquisition et à l'enseignement du français* », traités dans l'ensemble du cours. Vos connaissances en la matière peuvent donc vous permettre une meilleure compréhension des textes du dossier et une plus grande intelligence organisationnelle pour répondre à la question posée.

• La deuxième partie de l'épreuve consacrée aux trois questions de langue renvoie aux savoirs notionnels qui vous sont donnés dans les chapitres sur la grammaire, l'orthographe et le lexique. Les activités et exercices associés vous permettront de construire ces apprentissages et de vérifier vos acquisitions. Le recours à une grammaire usuelle vous sera également d'une grande utilité afin de compléter certaines notions.

2.5. Analyse de l'épreuve de français à l'admissibilité

Les annales, pour cette épreuve, demeurent limitées. Mais l'étude des sujets 0[4] et des sujets de la première session[5], permettent de clarifier ce qui vous est demandé. Nous

[2] Brochure de la collection « Ressources pour faire la classe » accessible sur Internet : http://eduscol.education.fr/pid23250-cid50484/lecture.html.

[3] http://eduscol.education.fr/cid50487/savoir-parler-lire-écrire.html.

[4] Ces sujets 0 sont accessibles à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/cid50557/session-2011-exemples-de-sujets.html.

[5] Ces sujets 2011 sont accessibles à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/cid53378/sujets-des-epreuves-ecrites-de-la-session-2011.html

avons par ailleurs ajouté deux sujets, pour la rédaction, l'un d'une analyse, l'autre d'un commentaire, qui proviennent de nos propres archives, toutes récentes.

Quels sont les exercices proposés pour la première partie ?

Trois exercices sont désormais possibles : la synthèse exigée dans les précédentes sessions du CRPE et deux exercices nouveaux dans ce concours : l'analyse et le commentaire.

La note de synthèse n'est pas encore un exercice scolaire au plein sens du terme : elle n'appartient pas, par exemple, à l'épreuve de français du baccalauréat. Elle est donc un exercice post-bac surtout réservée aux formations techniques donc professionnelles. Mais vous la connaissez peut-être si vous vous êtes déjà présenté(e) au CRPE ou si vous avez préparé un BTS. Sa méthodologie est très bien définie avec des contraintes et des règles précises.

L'analyse de textes est un exercice plus vague. Il teste la capacité à comprendre un ou plusieurs textes et à en extraire les idées principales. Sa méthodologie n'est pas bien définie mais les sujets 0 et l'exemple que nous fournissons sont suffisamment éclairants pour qu'on en comprenne les contours.

Le commentaire : aucune explicitation du ministère sur le commentaire proprement dit mais on peut s'appuyer sur certains éléments :

- on connaît le « commentaire composé » pratiqué au lycée puis à l'université qui, comme son nom l'indique, suppose l'étude approfondie et organisée d'un texte littéraire autour de deux ou trois aspects essentiels. Comme l'arrêté n'exclut pas justement le fait qu'il puisse n'y avoir qu'un seul texte, on peut penser que ce type de commentaire pourrait éventuellement être proposé ;
- on connaît le « commentaire composé comparé » qui fait partie des épreuves de français pour le baccalauréat ; il est pratiqué ensuite régulièrement à l'université en littérature comparée. Il consiste à commenter deux textes (rarement davantage). La visée est nécessairement plus synthétique, étant donné le caractère hétérogène du corpus. On isole trois axes permettant d'établir les divergences et ressemblances existant entre les textes. Dans le cadre de l'épreuve, le commentaire pourrait donc être plutôt comparé, s'il y a pluralité des textes-sources.

Le terme peut aussi être un simple synonyme d'« analyse » et il n'y aurait pas de grandes différences entre les deux exercices.

Attention ! Si la méthodologie du commentaire composé et du commentaire comparé est connue, on ne peut pas être sûr, dans l'état actuel des choses, que le terme employé dans l'arrêté renvoie à ces exercices. Deux éléments sont problématiques :

- une des particularités du commentaire habituel est de ne jamais opposer le fond (le sens même du texte) et la forme (les éléments concernant l'écriture elle-même), ce qui ne peut pas être le cas du CRPE. Il serait étonnant que l'on demande des éléments d'analyse sur le style ou les effets rhétoriques. L'essentiel se concentre évidemment sur le fond ;

- par ailleurs, le commentaire implique généralement le scripteur qui doit donner son interprétation du texte et donc faire apparaître d'une manière ou d'une autre sa subjectivité, ce qui entre en contradiction avec la règle d'objectivité présente pour la synthèse et l'analyse. Il faut donc rester encore prudent avec cet exercice, tant qu'il n'y aura pas de texte de cadrage précis.

Mais les sujets 0 présentent deux analyses et la méthodologie de la synthèse est connue. Il faut donc penser que ce seront plutôt ces deux exercices d'analyse qui seront proposés à la prochaine session. S'il s'agissait d'un commentaire, le libellé du sujet devrait orienter la position à adopter (notamment sur l'implication du scripteur).

En tout cas, on peut mettre en avant un point essentiel et commun aux trois exercices : vous serez obligé(e) de travailler à partir d'une question donnée dans le libellé du sujet et à partir de laquelle vous organiserez votre réflexion. Cette question définit une problématique centrale permettant d'explorer les textes. Si les exercices diffèrent quelque peu par leur forme, l'objectif des trois est donc le même et le titre général donné à la première partie est bien « Question relative aux textes proposés », le résultat pouvant revêtir trois formes différentes.

Nous reviendrons plus précisément dans **nos conseils méthodologiques** sur les différences et les points communs existant entre les trois exercices.

Quelles sont les attentes du jury, pour les trois exercices de la première partie ?

Les attentes communes aux trois exercices peuvent être de plusieurs ordres, si on se réfère aux nouvelles modalités arrêtées. Elles portent sur :

• **la compréhension** : vous devez être capable de « *comprendre et d'exploiter des textes* », donc :

- de percevoir la question problématique qui traverse l'ensemble des textes ;
- de comprendre comment les documents, autonomes et comme enfermés dans leur propre discours, font naître des problèmes lorsqu'ils entrent en résonance avec d'autres discours qui les prolongent, les contestent, les nient ou les précisent ;
- de saisir les relations que les documents entretiennent : il s'agira d'opérer « des rapprochements, des complémentarités » ou de montrer « les divergences » entre eux. Les points de vue doivent donc être confrontés et pas seulement juxtaposés.

Ces points exigeront de vous :

- des compétences de lectrice/lecteur : vous serez éventuellement confronté(e) à la quantité de lecture. Les deux corpus donnés en exemples dans les sujets 0 ont un volume plus important que d'habitude : quatre textes assez longs dans les deux cas. Mais il est possible que l'ensemble soit plus court et même réduit à un seul texte ;
- des compétences d'analyse.

• **l'organisation** : le texte produit, quel que soit l'exercice, sera « construit » avec :

- une introduction présentant les textes (titres, auteurs, dates) et la question dégagée dans le libellé du sujet ;

- un développement équilibré et structuré en plusieurs parties et sous-parties avec annonces des axes et transitions, articulations logiques, identification claire des sources, pour un guidage efficace du lecteur ;
- une conclusion.

Ce qui renvoie à :

- des compétences d'écriture qui supposent des qualités de « structuration de la pensée ». Il faut rédiger avec « clarté » un texte bien organisé ;
- des compétences méthodologiques, notamment pour la synthèse qui obéit à des règles strictes.

• **la correction de la langue lors de la rédaction** : il vous faudra veiller à la justesse de la syntaxe, à la qualité du vocabulaire employé et au bon usage de l'orthographe avec des pénalisations pour des erreurs.

Quels sont les types de textes ou les supports prévus pour ces trois exercices ?

Les sujets 0 renvoient à deux types de textes très différents et généralement exclus des sujets donnés jusqu'alors aux différentes sessions du CRPE :

• des textes documentaires sur un sujet d'ordre général. Le premier exemple donné est un groupement de quatre textes concernant l'incidence des supports numériques sur la diffusion des connaissances et les pratiques de lecture, soit un problème posé à l'ensemble de la société par une nouvelle technique de communication qui ne concerne pas spécifiquement l'école ;

• des textes littéraires, qui ne portent pas forcément sur la littérature de jeunesse et qui sont écrits par de grands auteurs. Dans le deuxième exemple donné, il s'agit de travailler sur le rapport à la langue d'écrivains bilingues. On trouve des extraits d'œuvres d'Andreï Makine, Hector Biancotti et François Cheng. Il ne s'agira pas de les analyser dans leur aspect littéraire mais d'en saisir les idées principales.

Cependant, l'arrêté n'exclut pas des sujets pouvant « avoir trait à l'acquisition et à l'enseignement du français », que l'on trouvait généralement dans les sujets du concours. Il faut donc s'attendre également à des corpus portant sur les domaines disciplinaires de l'école, l'oral, la lecture, l'écriture, l'orthographe, la littérature, etc.

Le champ des possibles s'en trouve élargi et en appelle non seulement à vos compétences didactiques portant sur les différents domaines de l'enseignement du français mais aussi à vos connaissances culturelles pour les sujets ayant trait aux problèmes plus généraux et sociétaux.

Quels types de questions de langue pour la seconde partie ?

D'abord, il s'agit de traiter une question correspondant à chaque domaine linguistique : la grammaire, l'orthographe et le lexique. Le lexique, un peu oublié dans les sessions précédentes, prend ainsi toute sa place. Il faudra donc posséder des connaissances précises dans chacun de ces domaines.

Les trois questions sont séparées et les points devraient être équitablement répartis. Elles prennent pour supports les textes proposés en première partie et sont donc toujours contextualisées.

Les six points attribués à cette partie représentent la moitié de la note dévolue au français : l'importance donnée aux connaissances linguistiques est donc nettement majorée et bien réussir cette partie conditionne votre admissibilité ou votre échec.

Chaque question comprend plusieurs consignes qu'il s'agira d'identifier et de traiter précisément. Nous établirons une typologie des consignes possibles.

Comment répartir correctement le temps ?

Il faut d'abord délimiter la part dévolue au français et celle consacrée aux questions d'histoire, géographie, instruction civique et morale.

L'ensemble doit être réalisé en 4 heures. Si on considère le nombre de points attribués, on peut considérer que :

- l'épreuve de français sera faite en 2 heures 30 puisqu'elle compte pour 12 points ;
- l'épreuve d'histoire, géographie et instruction civique et morale en 1 h 30 puisqu'elle compte pour 8 points.

En ce qui concerne exclusivement l'épreuve de français, combien de temps passer sur chaque partie ?

Chacune des deux parties est notée sur 6 points. Stratégiquement, il faut tout faire, même sommairement, plutôt que de ne rédiger qu'une seule partie avec le souci de la perfection.

L'investissement pour chacune des deux parties est très différent :

- dans la première, la lecture des textes (quatre, dans les sujets 0) est longue ; il faut entrer dans leur logique, saisir la problématique exprimée par la question pour pouvoir les mettre en tension, mobiliser toutes les compétences dont nous venons de parler. Le texte que vous produirez doit être rédigé avec soin. Le temps de rédaction n'est pas négligeable ;
- dans la deuxième, l'effort d'organisation est moindre puisque vous traitez successivement trois questions bien délimitées pour lesquelles vous devez réactiver des connaissances construites en amont ; la rédaction peut en être plus rapide.

Il est donc raisonnable de penser que la première partie portant sur l'analyse des textes vous occupe pendant 1 h 45 et la deuxième pendant une quarantaine de minutes, soit douze à quinze minutes par question, maximum.

- Enfin, il est conseillé de prendre connaissance de l'ensemble du sujet dans sa totalité.

Ensuite, étant donné que les questions de langue nécessitent moins de temps et apportent autant de points, il peut être judicieux de les traiter en priorité. Cela permet par ailleurs un échauffement pour l'activité d'écriture, exercice qui ne peut être que bénéfique quand on passe à la rédaction de la synthèse, de l'analyse ou du commentaire.

Attention !

- Il faut prévoir aussi une dizaine de minutes à prélever sur l'ensemble des deux parties pour relire la copie et éliminer d'éventuelles erreurs d'orthographe, très pénalisantes.
- Il ne faut pas trop réduire le temps consacré aux trois questions sur la langue car le nombre de points attribués est le même que celui de la première partie. Si vous avez travaillé efficacement la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire, vous pouvez facilement engranger les 6 points alors qu'il vous faudra déployer une très grande énergie pour totaliser ces mêmes 6 points avec une synthèse, une analyse ou un commentaire.

Bien entendu, les entraînements vous permettront d'aller de plus en plus vite mais il n'en reste pas moins que la première partie est plus périlleuse que la seconde en situation de concours et sera plus coûteuse cognitivement.

Nous allons maintenant reprendre en détail chacune des parties de l'épreuve pour vous apporter aides et conseils méthodologiques quant à la façon de vous y préparer. Pour cela, nous avons quatre objectifs essentiels :

- clarifier le contenu et la méthodologie de chacune des épreuves ;
- rendre les étapes de votre préparation aussi transparentes que possible ;
- vous guider dans l'élaboration de la tâche ;
- favoriser votre autonomie. ■